

# INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## Lyxor / Tiedemann Arbitrage Strategy Fund - Class A EUR (le « Fonds »)

ISIN : IE00B9DCSJ09 - Un compartiment de la société de gestion d'actifs Lyxor Newcits IRL PLC (la « Société ») domiciliée en Irlande.

Géré par Lyxor Asset Management S.A.S. (« LAM »)

## Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds est un OPCVM géré activement sans indice de référence.

L'objectif du Fonds est d'obtenir une exposition à une stratégie d'investissement discrétionnaire exclusive conçue par Tiedemann, qui consiste principalement à investir dans les titres d'émetteurs faisant ou susceptibles de faire l'objet d'événements particuliers (comme une offre de rachat, une fusion, une recapitalisation ou une faillite).

Le Fonds cherche à réaliser son objectif principalement au moyen de titres tels que des titres de créance, des titres de participation et des contrats financiers dérivés, y compris des « contracts for difference » et des swaps de rendement total, ces derniers permettant d'obtenir une exposition à tout ou partie de la stratégie mise en œuvre par Tiedemann.

La devise de la part est l'euro (EUR).

- **Instruments financiers investis** : instruments financiers dérivés, actions internationales, titres de créance à taux fixe ou variable ainsi que d'autres instruments financiers tels que des instruments monétaires ou des dépôts bancaires.
- **Politique de dividendes** : les revenus du Fonds (le cas échéant) ne seront pas distribués aux Actionnaires, mais réinvestis.
- **Valeur liquidative** : chaque Jour ouvré ou tout autre jour ou jours fixés par les Administrateurs et préalablement notifiés aux Actionnaires, sous réserve qu'il y ait au moins un Jour de valorisation tous les quinze jours.
- **Rachats** : 10 h (heure irlandaise) le Jour de valorisation correspondant ou tout autre horaire fixé par les Administrateurs et préalablement notifié aux Actionnaires.

## Profil de risque et de rendement



La catégorie de risque et de rendement présentée ci-dessus repose sur le niveau de risque maximal que le gérant peut prendre tout en observant la stratégie du Fonds, ainsi que sur sa performance, le cas échéant. Ainsi, cette estimation du risque peut ne pas être un indicateur fiable du risque futur et est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse ne correspond pas à un investissement sans risque.

Le Fonds a été classé en catégorie 6. La catégorie 6 indique qu'il est possible de subir une lourde perte de capital dans des conditions de marché normales. La valeur de votre investissement peut changer considérablement et enregistrer des fluctuations quotidiennes considérables.

Principaux risques non pris en compte dans l'indicateur ci-dessus et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds et que le Fonds est autorisé à faire figurer dans ce document (pour plus d'information sur les risques, se référer à la section Profil de risque du prospectus) :

- **Risque de contrepartie** : le Fonds est exposé au risque qu'une contrepartie avec laquelle il a conclu un contrat ou une transaction devienne insolvable ou soit défaillante d'une autre manière, notamment lorsqu'il a conclu des transactions sur des instruments financiers dérivés, de gré à gré ou de prêts de titres. Si un tel événement se produit, cela peut entraîner une forte baisse de la valeur liquidative du Fonds. Conformément à la réglementation applicable au Fonds, ce risque ne peut pas excéder 10 % de l'actif total du Fonds par contrepartie.
- **Risque lié aux instruments financiers dérivés** : le Fonds investit dans des instruments financiers dérivés. Ces instruments financiers dérivés peuvent présenter certains risques tels que (sans s'y limiter), le risque lié à l'effet de levier, le risque de volatilité élevée, le risque de valorisation ou le risque de liquidité. Si un tel risque se produit, cela peut entraîner une forte baisse de la valeur liquidative du Fonds.
- **Risque opérationnel** : en cas de défaillance opérationnelle de la société de gestion ou de l'un de ses représentants, les investisseurs pourraient subir une perte, un retard dans le traitement des ordres de souscription, de conversion, de rachat ou autres perturbations.
- **Risque de liquidité** : dans certaines circonstances, notamment lorsque le volume de négociation sur les marchés financiers est faible, tout achat ou vente d'instruments financiers détenus par le Fonds ou ayant une incidence sur sa valeur peut entraîner d'importantes variations de leurs valorisations. Ces circonstances pourraient altérer négativement la valeur liquidative du Fonds.
- **Risque de crédit** : le Fonds est exposé au risque qu'un émetteur devienne insolvable ou à tout autre événement pouvant avoir un impact sur la qualité de crédit de cet émetteur. La conséquence de ce risque ou de cet événement peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

## Frais

Les frais que vous payez permettent de couvrir les coûts de gestion du Fonds, y compris les coûts de promotion et de distribution. Ces frais diminuent la performance potentielle de votre investissement. Pour plus d'information concernant les frais, veuillez vous référer à la section Frais du prospectus du Fonds, disponible sur le site Internet [www.lyxorfunds.com](http://www.lyxorfunds.com).

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

<b>Frais d'entrée :</b>	Jusqu'à 5 %.
<b>Frais de sortie :</b>	Jusqu'à 3 %.

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Les frais d'entrée et de sortie communiqués sont des maximums. Dans certains cas, vous pouvez payer moins. Les investisseurs peuvent demander à leur conseiller financier ou à leur distributeur le montant exact des frais d'entrée et de sortie.

### Frais prélevés par le Fonds sur une année.

<b>Frais courants :</b>	2,41 %.
-------------------------	---------

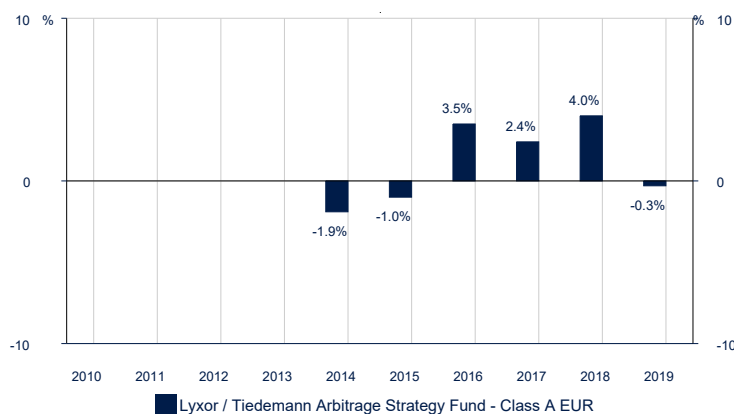
Le taux des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent (impôts compris, le cas échéant), pour l'exercice clos en décembre 2019 et peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne prend en compte ni les commissions de performance ni les coûts de transaction du portefeuille, mais comprend les frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts ou des actions d'autres organismes de placement collectif.

### Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances particulières

<b>Commission de performance :</b>	0,00 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. La commission de performance de la classe correspond à 20 % de l'augmentation nette réalisée et non réalisée de la VL.
------------------------------------	---

## Performances passées

Performance annuelle de  
Lyxor / Tiedemann Arbitrage Strategy Fund - Class A EUR (en %)



Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. La performance est indiquée en euros (EUR), nette de tous les frais à la charge du Fonds. Le Fonds a été lancé le 6 août 2013.

## Informations pratiques

- **Dépositaire :** CACEIS Bank, Succursale d'Irlande.

D'autres informations pratiques sur le Fonds, le dernier prospectus, ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel sont disponibles en français et en anglais, gratuitement et sur demande auprès du service à la clientèle de la société de gestion, 17, Cours Valmy, Tour Société Générale, 92800 Puteaux, FRANCE.

- **Informations supplémentaires :** la valeur liquidative et d'autres informations concernant la catégorie d'actions (le cas échéant) sont disponibles sur le site Internet [www.lyxorfunds.com](http://www.lyxorfunds.com).
- **Fiscalité :** la législation fiscale applicable dans l'État membre où le Fonds est enregistré peut affecter les investisseurs. Veuillez contacter votre conseiller fiscal habituel pour plus d'information.

La responsabilité de Lyxor Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Les informations relatives à la politique de rémunération à jour de la société de gestion sont disponibles sur le site Internet [www.lyxor.com](http://www.lyxor.com), ou gratuitement sur demande écrite auprès de la société de gestion. Cette politique décrit notamment les méthodes utilisées pour calculer la rémunération et les bénéfices de certaines catégories de collaborateurs, les organes chargés de leur allocation, ainsi que la composition du Comité de rémunération.

Le Fonds est agréé en Irlande et réglementé par la Banque centrale d'Irlande. Lyxor Asset Management est réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur présentées ici sont exactes et à jour au 19 août 2020.